

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1810

présenté par

M. Kamardine, M. Bazin, M. Brun, M. Gosselin, M. Hetzel, M. Lorion, Mme Louwagie,
M. Quentin et M. Sermier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.